

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2011773	Date d'inspection Le 23 février 2024	
Nom de l'établissement Club Des Amis 7		Numéro de téléphone (506) 547-0085	
Adresse 980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	26 janv. 2024	
Commentaires : Un éducateur n'est pas titulaire d'un certificat de secourisme et de RCR. Il est inscrit à une formation le 20-21 janv. Une copie du certificat devra être envoyée à l'inspectrice une fois reçue. L'éducateur ne peut pas être laissé seule avec les enfants jusqu'à ce que la copie soit reçue.			
46(1) L'exploitant d'un établissement agréé administre un médicament à l'enfant qui y est bénéficiaire de services dans les seuls cas suivants : c) s'il s'agit d'un médicament sans ordonnance : (i) il se trouve dans son contenant d'origine portant l'étiquette initiale, (ii) il est muni d'un couvercle à l'épreuve des enfants, (iii) il porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et la posologie.	46(1)(c)	05 févr. 2024	
Commentaires : Plusieurs médicaments n'ont pas la posologie d'indiqué sur l'étiquette. Les médicaments sans ordonnance doivent porter une étiquette avec le nom de l'enfant et la posologie.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Visite à la garderie afin de compléter l'inspection annuelle. Le ratio fut respecté pendant la visite.</p> <p>Lors de ma visite, j'ai observé les enfants en jeux libres, aller dehors, prendre leur dîner et le temps de la sieste.</p> <p>Le parc extérieur sera inspecté lors de l'inspection de suivi.</p>
--

original signé par  
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 janvier 2024

Date

original signé par  
Marc André Boudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 janvier 2024

Date